

## *Les places de la ville*

### *Leurs noms d'aujourd'hui*

Un piteux aveu tout d'abord, je ne connais pas comme il le faudrait les noms des places de notre ville.

Il faut dire que les noms historiques, les noms officiels, ceux que l'on croit officiels mais qui ne le sont pas, ceux connus par la *Poste*, et les noms d'usage sont souvent différents.

Le nom d'usage est généralement le nom historique que les gens n'ont pas effacé de leurs habitudes.

Beaucoup de parisiens parlent toujours de la *Place de l'Etoile* devenue *Place Charles de Gaulle* en 1970. À Morlaix, les anciens parlent de la *Place des Halles* qui en fait s'appelle *Place Allende* du nom d'un ancien Président chilien... dont le rapport avec Morlaix ne doit pas être très évident pour les jeunes. C'est le lot de beaucoup de lieux publics.

En Bretagne, c'est une mode, sur les plaques et panneaux de signalisation on traduit maintenant en breton le nom habituel pour lui donner un aspect plus authentique. Je ne connais aucun autochtone, même bretonnant, qui utilise ces noms traduits...joliment très souvent.

Les noms de la Poste, eux, sont, on le sait, quelquefois fantaisistes.

À Guerlesquin, nul ne peut contester que la mairie est située *rue du Docteur Quéré*. On lui trouve cependant comme adresse postale sur un bulletin municipal récent, *Place Martray - 29650 GUERLESQUIN*. Ce bulletin, il faut le dire, est édité par une société privée, pas par notre municipalité.



*La mairie, plus bas dans la rue, sur la gauche*

Sur le site officiel *Service-Public.fr*, l'adresse de la mairie est *Place du Martray 29650 Guerlesquin*. Avec le « du » c'est mieux, mais ces gens de *Service-Public.fr* ne sont pas venus voir où se trouve exactement notre mairie. Tant pis, on fait avec.

Qui est concerné par ces noms de places et par leurs variations ? Ceux, particuliers, administrations, professionnels, commerces, entreprises, associations, lieux de culte etc., dont l'adresse indispensable doit comporter un nom de place pour qu'ils soient correctement situés.

Sur mon annuaire *Pages blanches* de la Poste... daté de 2017 (je n'en ai pas de plus récent), il y a seulement sept abonnés guerlesquinois au téléphone dont l'adresse comporte (plus exactement comportait) le nom d'une place : 1) un chausseur (pardon chère Claudie, je ne sais pas si maintenant on doit dire *une chausseuse*), *Pl. Champ de bataille*, 2) *Fichou Joëlle, coiffure, Pl. Prosper Proux*, (que tous m'excusent, j'ose écrire leurs noms car, publiés par ces annuaires ils appartiennent au domaine public), 3) *Barguéden Thierry, Pl. Prosper Proux*, 4) *Henri Bideau*, notre bon guide officiel, *Pl. église*, 5) la Mairie, 6) l'ADMR, *Pl. Martray*, et enfin 7) *La Poste, Pl. Champ de bataille*.

Ces indications ne sont plus d'actualité. Je les rapporte seulement pour souligner que très peu de Guerlesquinois ont, ou plutôt avaient en 2017, un nom de place dans leur adresse.

Les noms officiels sont exclusivement ceux qui ont été votés après délibération par le conseil municipal et adoptés par l'autorité préfectorale.

Cette procédure stricte aurait-elle été négligée il y a quelques années quand des plaques de rue émaillées sont venues donner une apparence de caractère officiel aux noms qui y figurent ? D'emblée, je ne le crois pas. Faute de preuves, je n'en sais strictement rien. Je me garderai de tout procès d'intention.

J'aurais candidement souhaité, souhait bien naïf, qu'à l'occasion on ré-officialise (réglementairement) les noms d'autrefois.

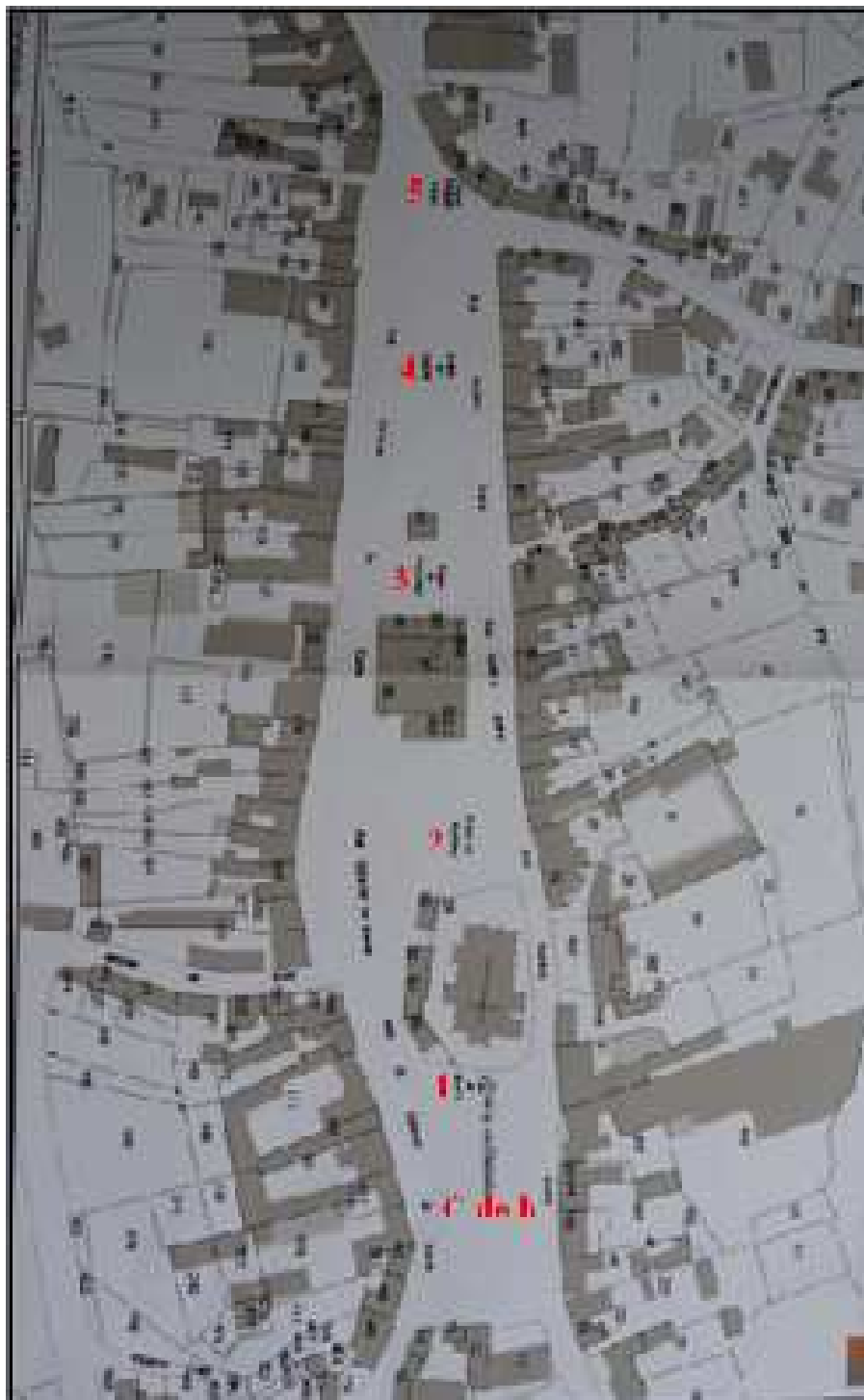
Si je veux bien comprendre qu'on n'a pas voulu continuer à appeler *Place aux chevaux* une place qui n'a plus rien à voir avec des chevaux, je crois qu'en expliquant que ce nom appartenait au passé et qu'on y était attaché, cela aurait pu intéresser les touristes et autres visiteurs. Je suis probablement, c'est le cas de le dire, à côté de la plaque !

Je comprends aussi qu'on ne veuille pas, même si ça ne concerne a priori que deux ou trois Guerlesquinois, bousculer leurs adresses figurant sur leurs pièces administratives, dans leurs abonnements, sur leurs courriers classiques ou dans leurs correspondances par internet etc... par simple goût du passé.

La *charte de qualité* des *Petites cités de caractère* demande d'ailleurs à celles-ci d'intégrer *les évolutions nécessaires à leur temps*. Cela fait taire tout possible regret des passésistes, ce genre de plus en plus rétréci auquel je crois appartenir.

Intéressons-nous par curiosité aux noms d'aujourd'hui de nos places.

Le plan ci-dessous que l'on m'a donné il y a quelques mois à la mairie est daté de 2018.



*Cinq places, que j'ai numérotées en rouge, portent un nom que je reprends ci-dessous car ces noms sont difficiles à lire sur le plan.*

- 1-Plas ar Moc'h
- 2-Place du Martray
- 3-Place du Présidial
- 4-Place ar Saout
- 5-Place Prosper Proux

Ce doit être leur nom officiel actuel. Comme je n'en suis pas totalement certain, mes commentaires qui suivent risquent d'être inutiles et déplacés.

*J'ai mentionné aussi C de b. pour le Champ de bataille, lequel, avant d'être transformé en jardin public, était bien une place. Il ne l'est plus. Tiens, de ce fait ça réduit le nombre des abonnés comptés en 2017 parce que Claudie et la Poste ne seraient plus près d'une place. Déjà que l'ami Henri pourrait facilement, aussi nostalgique des temps anciens soit-il, se trouver une autre adresse que Place de l'église. Pourquoi pas rue du Général de Gaulle par exemple... De quoi j' me mêle !*

Fort bien si c'est le choix officiel. Oserais-je dire toutefois, sans que cela ne fâche quelqu'un, ce que je ne souhaite pas du tout, que ces noms d'aujourd'hui trahissent notre passé ?

Allez, je me lance. Tout d'un bloc pour être libéré et pour passer à la suite.

-Pourquoi avoir choisi la traduction en breton du nom de notre *Place aux cochons*, surtout avec un M majuscule à *Moc'h*, au lieu de lui avoir gardé son nom de toujours? On appose des plaques de signalisation bilingues sans problème, d'autant que c'est subventionné par un organisme européen, mais ce serait mieux que l'on place d'abord le nom d'origine, qu'il soit en français ou en breton plutôt que son nom traduit. Ici, c'est *Place aux cochons* ! À ma connaissance, on ne dit pas aujourd'hui que l'on va au *Bois d'en haut* quand on se rend au Huelgoat.

- Pourquoi avoir baptisé *Place ar Saout*, soit *place aux vaches* en français, une place qui portait un autre nom, alors qu'il y avait bien autrefois une *place aux vaches* (en français)?

-*Place du Martray*, c'est quasiment un pléonasme. Le *martray* était un espace, **une place**, au lointain Moyen Âge, qui allait de l'église à la prison. Bon, si *Place du Martray* désigne une partie de ce *martray*, pourquoi pas après tout...



-*Place du Présidial*, avec encore un P majuscule inapproprié à *présidial*, c'est une aberration puisqu'il n'y a jamais eu de *présidial* à Guerlesquin. Cette place s'appelait, la voilà, la *Place aux vaches* (et gardait ce nom même quand dans leurs conversations en breton les usagers le traduisaient). Cette *Place aux vaches* est devenue *Place de la mairie* pendant la longue période où la mairie a été logée dans la vieille prison.



-Le sujet de la *Place Prosper Proux* est plus compliqué et délicat. Il y a une histoire de concession perpétuelle de terrain lors de l'inauguration de la statue du barde, etc..., et je ne sais comment cela a été tranché,...une histoire sur laquelle il n'est probablement pas nécessaire de revenir. Sachons garder raison si personne n'y trouve à redire et surtout si personne n'est lésé. Considérons que la statue est mieux placée où elle est maintenant que là où elle avait été installée initialement pour ....toujours.



Assez persiflé. Pardonnez-moi, je suis gêné d'avoir fait le malin, d'avoir fait le *monsieur je sais tout*. Voyons plutôt ce qu'étaient les places de la ville autrefois, quels étaient leurs noms et à quoi correspondaient ces noms.

**À suivre, *Les places d'autrefois***